

Critique envers la commune, il perd deux contrats

VILLENEUVE

Vice-président de l'UDC Vaud et professionnel de la communication, Dylan Karlen a perdu ses mandats communaux. A l'origine de la rupture: ses opinions émises à l'encontre de la politique sécuritaire locale.

«Ce qui est préoccupant, c'est l'aveuglement et l'angélisme des autorités politiques locales.» En attaquant frontalement la politique sécuritaire villeneuvoise sur son site internet, Dylan Karlen ne s'attendait pas à provoquer



Dylan Karlen juge «injuste» la décision communale de rompre toute collaboration avec sa société.

un raz-de-marée. Le commentaire, posté en juillet à la suite d'un fait divers, a pourtant fait bondir la Municipalité.

Jusqu'à-là chargé de la maintenance de la page web du travailleur de proximité engagé par la commune et de la mise en page du journal communal et

économique *Villeneuve actualités*, le Chablaisien a vu ces deux contrats dénoncés par les édiles. «Pour nous, le lien de confiance est rompu», souligne Daniel Flückiger, syndic.

Dylan Karlen, vice-président de l'UDC Vaud, juge ces mesures «injustes et disproportionnées. La commune ne fait pas de distinction entre mon engagement politique et mon travail.»

L'argument ne convainc guère Daniel Flückiger: «M. Karlen a un contrat avec la commune de Villeneuve, mais il nous démolit sur son site. Nous ne voyons pas de quel droit il se permet de

briser des règles éthiques avec nous, alors qu'il n'agirait pas de la sorte avec un client privé.»

Partenaire pour un tiers dans le financement de *Villeneuve actualités*, la SICOV (Société industrielle et commerciale de Villeneuve) accueille de manière très critique la suspension de toute collaboration avec la société de Dylan Karlen, Pointcom: «Son travail nous a toujours donné entière satisfaction, assure la présidente, Christine Petitpierre-Mottier. Cette décision, pour laquelle nous n'avons pas été consultés, va nous causer des problèmes.»

DAVID GENILLARD